

# **Grand prix cycliste de LYON MONPLAISIR**

**17 avril 2016**

## **règlement particulier**

### **Article 1, Organisation**

l'épreuve est organisée par l'Etoile Cycliste de Lyon Monplaisir, 11 rue Bataille 69007 LYON , sous l'égide de la fédération française de cyclisme(FFC)

### **Article 2 , Type d'épreuve**

Epreuve en circuit de 1,850km à effectuer 55 fois , soit 101,7 km, à Lyon Monplaisir, départ 14h30 , 52 av des frères Lumière, réservée aux coureurs de 1er, 2ème , 3ème cat et juniors,

### **Article 3, participation**

participation limitée à 80 coureurs

### **Article 4, Engagements**

les engagements se feront par le biais du site internet du comité Rhône Alpes renseignements :

### **Article 5 Permanence**

La permanence de départ se tiendra le dimanche 17 avril à partir de 13h sur le site de départ du grand prix , à Monplaisir  
confirmation des partants et signature feuille d'emargement.  
Remise des dossards et puces électroniques  
Informations sécurité

### **Article 6. Assistance technique**

personnelle autorisée sur le circuit , à pied, aucun véhicule suiveur ou de dépannage autorisé sur le circuit.

### **Article 7. Incidents de course**

Pas de tour rendu pendant la course

Dans les 3 derniers kilomètres , en cas d'incident mécanique, de crevaison ou de chute le coureur concerné sera crédité du temps du ou des coureurs en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'incident, Son classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée,

Si à la suite d'une chute dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'incapacité de franchir la ligne d'arrivée , il sera classé à la dernière place et sera crédité du temps du ou des coureurs en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

### **Article 8, Classement**

En plus du classement général , un classement par point sera également effectué avec des points attribués tous les 10 tours,  
les coureurs doublés termineront dans le tour du vainqueur, Leur temps sera égal à celui du vainqueur, augmenté du temps moyen du vainqueur multiplié par leur nombre de tours de retard,

### **Article 9, Prix et récompenses**

une coupe et un bouquet seront donnés au premier de l'étape, au premier junior et au premier du classement par point, lors du protocole à l'issue de la course,  
un bouquet sera donné au 1er des 3ème cat ,, au 1er des 2ème cat et au 2ème et 3ème de la course,

grilles des prix: général 1067/20+junior 305/20 + classement par point 110/3  
les primes sont no chiffrées  
l'ensemble des prix sera remis aux coureurs à la fin de la course,

**Article 10, Antidopage**

Mise à disposition des contrôleurs d'un local approprié sur le site départ/arrivée

**Article 11, protocole**

Conformément à l'article 1.2.12 du règlement FFC, les coureurs suivant doivent se présenter dans les 15 minutes après l'arrivée au protocole/

1er, 2ème , 3ème  
le 1er des 2ème catégorie  
le 1er des 3 ème catégorie  
le 1er junior  
le 1er classement par points

soit 7 récompenses.

**Article 12, pénalités**

le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

**Article 13, Port du casque**

port du casque obligatoire

**Article 14, Sécurité**

présence de secouriste  
présence de signaleurs sur le circuits